L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI 17 MARS 1887.

PETITES ANNONCES.

A LOUER.—La maison 112 Decatur, convenable pour magasin, restaurant, club ou pension. S'adresser à Jos. Ziegler, 8 et 10 Royale. 15 mars—3tem

DEMANDES.

DEMANDE d'emploi.—Un jeune homme Français, parlant passablement l'anglais, désirerait se rendre utile soit dans une famille, un hôtel ou un restaurant, ou à n'importe quels autres travaux. Pas d'objection pour la campagne. S'adresser par lettre à SIMON, 95 rue Bagatelle. 16 mars—6f

ON demande chez M. LEON GOICHAUX, fabricant de vêtements 81 et 85 rue du Canal, 100 bons tailleurs pour confectionner des pantalons. 13 mars—10f

A VENDRE

A vendre.—Le salon de liqueurs connu sous le nom de "Richard Exchange," situé 46 Passage de la Bourse. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. Gmare—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Fanny Raache.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,478—Division B—Attendu que Gabriel Villere administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Fanny Raache, décédée intestat : avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 mars—16 20 25

Succession de David Teeters.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,479—Division B—Attendu que Gabriel Villere administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu David Teeters, décédé intestat : avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 mars—16 20 25

Succession de Antoine Marrati.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,520—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte présenté par Antoine Marrati, administrateur de cette succession, ne sera pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 mars—15 19 24

D. Rivers vs Mme J. LaB. Fischer et John J. Fischer

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans. No 9,020. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre les rues Conti et Bienville, dans le Second District de cette ville, LUNDI, le 21 mars 1887, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
15 mars—16 22 25

Succession de John Muller ou Muller

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 19,195—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villere, administrateur public et administrateur de cette succession, ne sera pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 mars—15 19 24

Succession de Domingo de Goicouria.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,830—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villere, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 mars—15 19 24

Succession de Dr. J. H. Malthe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,850—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villere, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 mars—15 19 24

Succession de Emile Roques

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,744—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villere, administrateur public et administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 mars—15 19 24

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Mme F. Levy vente de N. Levy vs. Ses Créanciers—No 20,427—Division A—Attendu que Gabriel Villere administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu N. Levy, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 mars—15 19 24

Mme F. C. Reynolds vs G. A Gaillasme.

QUATRIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans. No 9,199. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de Cité de la Quatrième Cour de Cité de la Nlle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Conti et Bienville, dans le Second District de cette ville, LUNDI 21 mars 1887, à midi de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les autres privilèges et dépendances qui y appartiennent situé dans le premier district de cette ville dans l'Ilot No 313 borné par les rues Howard, Lafayette, Liberty et Poydras, et désigné par No 1 sur un plan dressé par W. L. Atkinson le 15 mars 1881 et ci-après comme plan No 58, dans les archives de feu J. B. Marks, notaire public lot mesure 26 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Howard sur une profondeur de 107 pieds 5 pouces entre lignes parallèles.

Acquis par ledit défendeur conformément à un acte passé pardevant A. J. Ker, notaire, le 7 mai 1886.

Conditions comptant.
J. O. LANDRY,
Constable de la 4ème Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
fév—19—mars 5 20

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Mme F. Levy vente de N. Levy vs. Ses Créanciers—No 20,427—Division A—Attendu que Gabriel Villere administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu N. Levy, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 mars—15 19 24

Mme John Bois, transférée vs W. J McCall.

QUATRIEME COUR DE CITE, No. 9,115. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de Cité de la Nlle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre les rues Conti et Bienville dans le Second District de cette ville, LUNDI 21 mars 1887, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite à savoir :

Trois certains lots de terre dans l'Ilot No 129 borné par les rues Dryades, Washington, Quitman et Jackson ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, privilèges et appartenances qui y appartiennent et sont ci-devant connus sous les Nos 1, 2 et 3 sur un plan dressé par Numa Pilié le 15 décembre 1859 et déposé au bureau de R. J. Kenner, notaire public, et ci-après comme plan No 1,129 et mesurant dans le dit lot numéro trente-quatre pieds de front sur la rue Dryades sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et le tout borné.

Acquis par le défendeur par jugement dans l'affaire Wm John McCall vs M. J. Savage et mis en possession d'après un bail authentique du 29 avril 1887.

Conditions—Comptant.
J. O. LANDRY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
16 mars—16 21 - 1e avril

Antoine Bourgnette vs August Larrimier

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUvelle Orléans. No 12,269—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. H. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 15 rue Lafayette entre St Charles et Carondelet, le SAMEDI 19 mars 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de groceries, d'après un inventaire enregistré au mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et inscrite.

Conditions—comptant sur les lieux.

FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans. 8mare—8 13 19

Mme E. N. Cerda vs Chas. de Lebreton et Theophile Dufour in solido.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans. No 12,127—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable E. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 15 rue Lafayette entre St Charles et Carondelet, le SAMEDI 19 mars 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de groceries, vins, liqueurs etc. Aussi un lot de comptoirs ouverts dans des rues Dryades et Felicité.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et inscrite.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans. 8mare—8 13 19

GROS LOT

$150,000

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, au capital de $1,000,000.

La création de la compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN

Sur présentation au bureau de la compagnie, ou sur n importe quelle banque nationale à la Nouvelle Orléans.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

Le Grand Tirage Mensuel

CLASSE D.

—DE—

LA COMPAGNIE DE

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

AURA LIEU A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 12 AVRIL 1887.

2,179 Lots, montant en tout à

$535,000.

Le tirage commencera positivement ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets, à $10 le Billet.

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. T. Early

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN

Sur présentation au bureau de la compagnie, ou sur n importe quelle banque nationale à la Nouvelle Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Joseph Pinta vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19,596—En vertu d'un ordre de vente, daté du 7 mars 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois certains lots de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 1er district de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Roman, désignés comme lots Nos 24, 25 et 26. Les dits lots mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Trois lots droits, titres et intérêts du Joseph Pinta, étant un sixième d'intérêt indivis dans :

Trois certains lots de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 1er district de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Roman, désignés comme lots Nos 24, 25 et 26. Les dits lots mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Une certaine portion de terre dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilot borné par les rues Henri Washington, Saxonne et St Patrick désignée comme lot No 283 à la dite portion de terre mesurant la dite portion de terre vingt-sept pieds de front sur la rue Henri Washington sur une profondeur de cent vingt pieds dans l'Ilot le plus près de la rue Washington la dite portion de terre est bornée par une ligne parallèle à la dite rue Henri Washington, Saxonne et St Patrick.

Une certaine portion de terre dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilot borné par les rues Henri Washington, Saxonne et St Patrick désignée comme lot No 283 à la dite portion de terre mesurant la dite portion de terre vingt-sept pieds de front sur la rue Henri Washington sur une profondeur de cent vingt pieds dans l'Ilot le plus près de la rue Washington la dite portion de terre est bornée par une ligne parallèle à la dite rue Henri Washington, Saxonne et St Patrick.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9mars—9 16 23 30—3 13 27 6 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil d'une propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.

James F. Mc Cleskey vs. M. J. Pascal vente de J. B. C. Lecorte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19,443—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux situés dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 29 mars 1887, à 10 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout et tout appartient droits, voies, servitudes et avantages situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Bourgogne, Conti, Rampart et St Louis mesurant trente pieds de face à la rue Bourgogne sur soixante pieds de profondeur borné d'un côté par la propriété de J. B. Fredo et de l'autre côté par la propriété de Pauline.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse Mme Marie Jean Pascal veuve de J. B. C. Lecorte, conjointement avec Louis Lecorte dit dans la proportion d'un demi-indivis en pleine propriété et l'autre demi-indivis en usufruit de Mme Marie Jean Pascal veuve de J. B. C. Lecorte, femme, d'après un acte passé pardevant A. E. Bienvenu notaire en cette ville, le 18 janvier 1869 (Bureau des Aliénations, Livre DI, folio 12).

Et d'après un autre acte passé pardevant A. Duvernois notaire public, le 6 mai 1870 dûment enregistré au Bureau des Aliénations pour cette paroisse, dans le Livre 96 folio 255, lesdits Louis Lecorte et Marie Jean Pascal ont hypothéqué dans la dite propriété à la dite Mme Marie Jean Pascal veuve de J. B. C. Lecorte dit Marie Jean Pascal.

Acquis par le défendeur par jugement dans l'affaire Wm John McCall vs M. J. Savage et mis en possession d'après un bail authentique du shérif civil paroissial d'Orléans daté 19 avril 1887.

Conditions—Comptant.
J. O. LANDRY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
16 mars—16 21 - 1e avril

Bridget Heungean vs Jeremiah Joseph Healy, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19,824—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 22 mars 1887, à 10 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de groceries, vins, liqueurs etc. Aussi un lot de comptoirs ouverts dans des rues Dryades et Felicité.

Mme Barbara Glaser, veuve de A. Nikell, vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 20,367—En vertu d'un ordre de vente, daté du 11 mars 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés le VENDREDI 25 mars 1887 à 10 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un grand lot assorti de groceries fins vins liqueurs, etc, etc, actuellement en montre, un inventaire déposé à mon bureau. Manifestant à non entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Bourbon et Dauphine.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 mars—15 19 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

D. Negrotto, Jr., vs. Christ. Sungeser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,041—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 mars 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilot borné par les rues Henri Washington, Saxonne et St Patrick désignée comme lot No 283 à la dite portion de terre mesurant la dite portion de terre vingt-sept pieds de front sur la rue Henri Washington sur une profondeur de cent vingt pieds dans l'Ilot le plus près de la rue Washington la dite portion de terre est bornée par une ligne parallèle à la dite rue Henri Washington, Saxonne et St Patrick.

Une certaine portion de terre dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilot borné par les rues Henri Washington, Saxonne et St Patrick désignée comme lot No 283 à la dite portion de terre mesurant la dite portion de terre vingt-sept pieds de front sur la rue Henri Washington sur une profondeur de cent vingt pieds dans l'Ilot le plus près de la rue Washington la dite portion de terre est bornée par une ligne parallèle à la dite rue Henri Washington, Saxonne et St Patrick.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9mars—9 16 23 30—3 13 27 6 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil d'une propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.

James F. Mc Cleskey vs. M. J. Pascal vente de J. B. C. Lecorte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19,443—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux situés dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 29 mars 1887, à 10 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Bourgogne, Conti, Rampart et St Louis mesurant trente pieds de face à la rue Bourgogne sur soixante quatre pieds de profondeur borné d'un côté par la propriété de J. B. Fredo et de l'autre côté par la propriété de Pauline.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse Mme Marie Jean Pascal veuve de J. B. C. Lecorte, conjointement avec Louis Lecorte dit dans la proportion d'un demi-indivis en pleine propriété et l'autre demi-indivis en usufruit de Mme Marie Jean Pascal veuve de J. B. C. Lecorte, femme, d'après un acte passé pardevant A. E. Bienvenu notaire en cette ville, le 18 janvier 1869 (Bureau des Aliénations, Livre DI, folio 12).

Et d'après un autre acte passé pardevant A. Duvernois notaire public, le 6 mai 1870 dûment enregistré au Bureau des Aliénations pour cette paroisse, dans le Livre 96 folio 255, lesdits Louis Lecorte et Marie Jean Pascal ont hypothéqué dans la dite propriété à la dite Mme Marie Jean Pascal veuve de J. B. C. Lecorte dit Marie Jean Pascal.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7mars—7,11,16,19.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries. Groceries. Groceries.

Un fort lot assorti de groceries, vins, liqueurs etc. Aussi un lot de comptoirs ouverts dans des rues Dryades et Felicité

Mme Barbara Glaser, veuve de A. Nikell, vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 20,367—En vertu d'un ordre de vente, daté du 11 mars 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés le VENDREDI 25 mars 1887 à 10 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un grand lot assorti de groceries fins vins liqueurs, etc, etc, actuellement en montre, un inventaire déposé à mon bureau. Manifestant à non entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Bourbon et Dauphine.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 mars—15 19 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emile Permentel vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 20,130—En vertu d'un ordre de vente en date du 11 mars 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux ci-après désignés le VENDREDI 25 mars 1887 à 10 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un grand lot assorti de groceries fins vins liqueurs, etc, etc, actuellement en montre, un inventaire déposé à mon bureau. Manifestant à non entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Bourbon et Dauphine.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 mars—15 19 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

William McNamara vs Mme Marguerite Gaurier, exécutrice et Edmond Meehan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,141—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Faubourg Franklin Troisième District de cette ville dessiné comme numéro quatre sur le plan officiel de cette ville, dressé par le Surveyor de la Ville, le quatrième jour de mai 1841, déposé au bureau de la Recorder of Mortgages, et ci-après désigné comme lot No 4 dans l'Ilot le plus près de la rue Washington la dite portion de terre est bornée par une ligne parallèle à la dite rue Washington et mesure quarante pieds de front sur la rue Saint Denis sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Termars—1 8 15 22 29—2 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S. Benedict vs. Nathaniel Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 19,515—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privileges y appartenant situé dans la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privileges y appartenant situé dans la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilot borné par les rues Bartholomew, Bourgogne Masant et Rampart mesurant 30 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Bartholomew sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles

Les améliorations comprennent un cottage double couvert en ardoise renfermant de chaque côté deux chambres et une cuisine avec cave au dessous d'icelle et dépendances dans la cour contenant 2 chambres.

Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilot borné par les rues Bartholomew, Bourgogne Masant et Rampart mesurant 30 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Bartholomew sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles

Les améliorations comprennent un cottage double couvert en ardoise renfermant de chaque côté deux chambres et une cuisine avec cave au dessous d'icelle et dépendances dans la cour contenant 2 chambres.

Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et droits voies, privileges y appartenant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Baronne et Girod, dans l'Ilot borné par les rues Prytania et Coliseum, mesurant trente pieds de front sur la rue Coliseum sur cent cinq pieds de profondeur d'après un plan dressé par J. H. Pilié date le 15 décembre 1859 et déposé au bureau de R. J. Kenner notaire public et ci-après comme plan No 1,129 et mesurant dans le dit lot numéro trente-quatre pieds de front sur la rue Dryades sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et le tout borné.

Acquis par le défendeur par jugement dans l'affaire Wm John McCall vs M. J. Savage et mis en possession d'après un bail authentique du shérif civil paroissial d'Orléans daté 19 avril 1887.

Conditions—Comptant.
J. O. LANDRY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
16 mars—16 21 - 1e avril

Antoine Bourgnette vs August Larrimier

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUvelle Orléans. No 12,269—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. H. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 15 rue Lafayette entre St Charles et Carondelet, le SAMEDI 19 mars 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de groceries, d'après un inventaire enregistré au mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et inscrite.

Conditions—comptant sur les lieux.

FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans. 8mare—8 13 19

J. B. Vanhorn vs George E. Lucaze.

Demande en dommages.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans. No 12,125—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. H. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 15 rue Lafayette entre St Charles et Carondelet, le SAMEDI 19 mars 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de groceries, vins, liqueurs, etc, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans. 8mare—8 13 19

Pfister & McKay vs Charles Le Breton

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans. No 12,208—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. H. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 15 rue Lafayette entre St Charles et Carondelet, le SAMEDI 19 mars 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de groceries, vins, liqueurs etc. Aussi un lot de comptoirs ouverts dans des rues Dryades et Felicité

Mme Barbara Glaser, veuve de A. Nikell, vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 20,367—En vertu d'un ordre de vente, daté du 11 mars 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux ci-après désignés le VENDREDI 25 mars 1887 à 10 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un grand lot assorti de groceries fins vins liqueurs, etc, etc, actuellement en montre, un inventaire déposé à mon bureau. Manifestant à non entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Bourbon et Dauphine.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 mars—15 19 22 25

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 ... de	50,000..	50,000
1 Lot de.....	20,000..	20,000
2 Lots de.....	10,000..	20,000
4 Lots de.....	5,000..	20,000
20 Lots de.....	1,000..	20,000
50 Lots de.....	500..	25,000
100 Lots de.....	300..	30,000
200 Lots de.....	200..	40,000
360 Lots de.....	100..	36,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d approximation..	$300..	$30,000
100 ...	200..	20,000
100 ...	150..	15,000
1000 ...	50..	50,000
2,179 Lots s'élevant à.....		$535,000

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New York, entraînent sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres contenant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à

la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early aux tirages dont ils ont la direction, est une garantie d'honnêteté et aussi pour chaque porteur de billet une garantie que les chances de tous sont égales, personne ne sachant ou ne pouvant savoir à l'avance les numéros que le sort favorisera. Donc, toute personne assurément qu'elle garantit les lots aux tirages de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, en faisant d'autres promesses impossibles à réaliser, est un filou et un escroc. L'argent remis en réponse à de pareilles annonces est obtenu dans le but de tromper et de dépouiller ceux qui ne sont pas sur leurs gardes.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur près du marché St Bernard.

Succession de Mme Barbara Crespin—No. 18,587—Division D.

Mme Mary Lasley, tutrice, vs. Succession de Antoine Crespin, (en absent)—No. 19,457—Division E.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un ordre de vente daté 3 mars 1887, dans l'affaire No 18,587 et dessus mentionné, et en vertu d'un jugement rendu le 1er février 1887 et signé le 14 février 1887, dans l'affaire No 19,457 ci-dessus mentionnée, tous deux à moi adressés par l'Hon Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois certains lots de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 1er district de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Roman, désignés comme lots Nos 24, 25 et 26. Les dits lots mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Trois lots droits, titres et intérêts du Joseph Pinta, étant un sixième d'intérêt indivis dans :

Trois certains lots de terre, avec les édifices